



Communiqué de Presse

20 avril 2020

COVID-19

L'Institut Curie met tout en œuvre pour le maintien de la prise en charge des patients atteints de cancer en Ile-de-France

Grâce à une organisation solide et complémentaire entre ses 2 sites hospitaliers (Paris et Saint-Cloud), et à une sécurité renforcée, l'Institut Curie assure la continuité de la prise en charge des patients atteints de cancer.

« L'Ensemble hospitalier de l'Institut Curie met tout en œuvre pour que les patients ne subissent pas de perte de chance dans la prise en charge de leur maladie cancéreuse. Nous sommes plus que jamais mobilisés pour lutter contre le cancer grâce à des organisations, des circuits et des pratiques adaptées et réévaluées quotidiennement depuis le début de la crise. Les personnels hospitaliers ne ménagent pas leurs efforts et le maximum est fait chaque jour pour rassurer et informer les patients atteints de cancer dans ce contexte sans précédent », souligne le Pr Pierre Fumoleau, directeur général de l'Ensemble hospitalier de l'Institut Curie.

La continuité des traitements est cruciale

Il est indispensable de rappeler aux patients qui peuvent avoir une appréhension légitime à se rendre à l'hôpital que tout est fait pour assurer leur sécurité. Leurs traitements doivent être maintenus et poursuivis. Chaque cas est évalué au jour le jour pour déterminer ce qui est urgent et ce qui peut être reporté. Les blocs opératoires fonctionnent, le plateau de radiothérapie est totalement opérationnel et les traitements médicaux se poursuivent dans les conditions les plus optimales.

« La force de l'Institut Curie est la combinaison d'une organisation pluridisciplinaire solide et d'une entraide à toute épreuve », souligne le Pr Fumoleau. Les départements de soins sont communs entre nos sites hospitaliers de Saint-Cloud et Paris avec un management unique par activité (oncologie médicale, chirurgie, radiothérapie, imagerie...), ce qui permet aux médecins responsables de départements d'avoir une vision globale de l'activité et des adaptations nécessaires pour accueillir les patients en fonction des besoins.

Les unités d'accueil non programmé au cœur du dispositif

Les médecins et les soignants de l'Institut Curie ont la possibilité de s'appuyer sur les unités d'accueil non programmé de Paris et Saint-Cloud (au sein du département d'Oncologie médicale) qui existent à l'Institut Curie depuis plusieurs années. Ces structures innovantes centralisent et régulent les appels des patients à leur domicile ou des médecins de ville concernant des problèmes médicaux inattendus et nécessitant une réponse adaptée rapide. *« L'optimisation du parcours de soins des patients est un véritable enjeu en temps normal et dans le contexte COVID-19, c'est une nécessité vitale et quotidienne pour assurer la continuité de soins de qualité »,* indique le Pr Pierre Fumoleau.

Dès le 20 avril, les activités de l'Institut Curie seront à nouveau entièrement dédiées aux patients atteints de cancer avec une capacité d'accueil adaptée dans tous les secteurs de la prise en charge. Cela permettra aussi d'accueillir plus de patients atteints de cancer venant d'autres établissements franciliens.

Depuis le 1^{er} avril, l'Institut Curie accueillait aussi des patients COVID+ hors cancer pour faire face à la lutte contre l'épidémie et à la saturation des structures de réanimation des établissements de santé franciliens, dans son unité de soins intensifs du site de Paris.

Rappelons que depuis le début de la crise, le parcours patient a été totalement adapté aux circonstances. Les patients entrent dans des **circuits différents selon qu'ils sont COVID+ ou COVID-**.

A propos de l'Institut Curie

L'Institut Curie, 1er centre français de lutte contre le cancer, associe un centre de recherche de renommée internationale et un ensemble hospitalier de pointe qui prend en charge tous les cancers y compris les plus rares. Fondé en 1909 par Marie Curie, l'Institut Curie rassemble sur 3 sites (Paris, Saint-Cloud et Orsay) 3 400 chercheurs, médecins et soignants autour de ses 3 missions : soins, recherche et enseignement. Fondation privée reconnue d'utilité publique habilitée à recevoir des dons et des legs, l'Institut Curie peut, grâce au soutien de ses donateurs, accélérer les découvertes et ainsi améliorer les traitements et la qualité de vie des malades. Pour en savoir plus : [curie.fr](https://www.curie.fr)

CONTACT PRESSE

Catherine Goupillon - 06 13 91 63 63 catherine.goupillon-senghor@curie.fr
Marion Bouchout - 06 34 45 34 09 marion.bouchout@havas.com